

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 avril 1999

PUBLICATION DU RECUEIL DES TEXTES RELATIFS A L'EXERCICE DES ACTIVITES BANCAIRES ET FINANCIERES 1999

L'édition 1999 du Recueil des textes relatifs à l'exercice des activités bancaires et financières est disponible à partir de ce jour. L'actualisation de cet ouvrage a été arrêtée au ler janvier 1999, date d'entrée en vigueur de la phase III de l'Union économique et monétaire. Le recueil comprend désormais, outre tous les textes régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, les principales dispositions relatives à l'organisation du Système Européen de Banques Centrales et de la Banque Centrale Européenne, aux nouvelles modalités de la politique monétaire et aux interventions de la Banque de France.

Publié conjointement par le Comité de la réglementation bancaire et financière et la Banque de France, le recueil reprend l'ensemble des dispositions en vigueur applicables aux établissements de crédit et les principaux textes concernant les prestataires de services d'investissement. Il comprend ainsi la loi bancaire, la loi de modernisation des activités financières, les textes réglementaires pris pour leur application ainsi que les parties du Code de la Consommation concernant certaines opérations de banque. Ces dispositions sont classées selon six thèmes principaux : les conditions d'exercice de l'activité bancaire et financière, les caractéristiques des opérations effectuées par les établissements et entreprises assujettis, l'organisation du marché interbancaire et des marchés des titres de créances négociables, les règles de gestion, les règles de bonne conduite et la surveillance des compagnies financières. Le recueil inclut également les dispositions de la loi du 6 avril 1998 portant réforme de la réglementation comptable, qui institue le Comité de la Réglementation Comptable, et les règles comptables en vigueur.

La nouvelle édition tient compte de tous les textes adoptés par le Comité de la réglementation bancaire et financière en vigueur au 1er janvier 1999. Il s'agit, en particulier, du règlement n° 98-01 relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit, du règlement n° 98-02 relatif à l'information des organes délibérants sur l'état de préparation au passage à l'an 2000 et du règlement n° 98-03 qui modifie plusieurs textes afférents à la surveillance prudentielle. Doivent être cités, également, deux règlements concernant exclusivement les entreprises d'investissement -règlements n° 98-04 et n° 98-05 relatifs, respectivement, aux prises de participation des entités autres que les sociétés de gestion de portefeuille dans des entreprises

existantes ou en création, et aux opérations de crédit des entreprises d'investissement- ainsi que le existantes no 98-08 relatif aux titres de créances négociables. Les dispositions antérieures ont, en règlement no 98-08 relatif aux titres de créances négociables. Les dispositions antérieures ont, en règlement que de besoin, été modifiées ou supprimées.

Comme précédemment, le recueil reproduit également les textes communautaires intéressant les établissements de crédit et les entreprises d'investissement, qu'ils soient déjà adoptés ou qu'il ne s'agisse encore que de propositions.

La consultation du recueil, qui comprend cette année 796 pages, est facilitée par un index chronologique et un index alphabétique. Pour répondre aux besoins des lecteurs (membres de la profession bancaire, universitaires, conseils juridiques, commissaires aux comptes...), celui-ci a été encore enrichi.

Le Recueil des textes relatifs à l'exercice des activités bancaires et financières peut être obtenu au prix unitaire de 375 F TTC auprès de la Banque de France, Service des relations avec le public, 48 rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 PARIS Cedex 01, téléphone : 01 42 92 39 08, télécopie : 01 42 92 39 40.

Il est rappelé à cette occasion que le Comité de la réglementation bancaire et financière publie également un recueil en langue anglaise rassemblant les traductions des principaux textes que doivent respecter les établissements de crédit et les entreprises d'investissement opérant en France. L'édition 1997 de ce recueil, intitulé "French Selected Banking and Financial Regulations", arrêtée au 1er octobre 1997, comprend 436 pages ; elle est disponible, également au prix de 375 F, à la même adresse. L'édition 1999 doit paraître très prochainement, aux mêmes conditions tarifaires.